

**Commune de BOUXIÈRES AUX DAMES**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**des**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 24 FÉVRIER 2020**

**DÉPARTEMENT DE**  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**  
**ARRONDISSEMENT DE**  
**NANCY**  
**CANTON**  
**ENTRE SEILLE-ET-**  
**MEURTHE**

**NOMBRE**

de conseillers  
en exercice : 27  
de présents : 22  
de votants : 26

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 02/03/2020 et que la convocation du conseil avait été faite le 18/02/2019.

Le maire,



L'an deux mil vingt, le vingt-quatre février, le Conseil Municipal de la commune de Bouxières-Aux-Dames étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Denis MACHADO, Maire**.

**Étaient présents** : M. MACHADO, M. FLAMAND, Mme CHEVREUX, Mme BERTRAND BIEGEL, M. PFEIFFER, Mme SCHMITT, M. HUBERTY, M. SORDEL, Mme MILLOT HUMBERT, Mme CHAUCHARD, M. DURAND, M. SCHNEIDER, M. PAULY, Mme FLOQUET, Mme DIDRAT SŒUR, M. BOILLON, M. VOINSON, M. LEMINEUR, Mme NOSLIER, Mme SCHOTT, Mme MACHADO BESSON et M. BRENDLIN.

Étaient absents excusés : Mme WERBICKI, M. QUQUE, M. LAPORTE, Mme COURTIN et Mme RASCAGNERES GARCIA.

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat :  
Mme COURTIN à Mme MILLOT HUMBERT,  
M. QUQUE à M. SORDEL,  
Mme WERBICKI à Mme BERTRAND BIEGEL,  
Mme RASCAGNERES GARCIA à Mme CHEVREUX.

Un scrutin a eu lieu, M. PFEIFFER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Échange parcelles de terrain commune de Bouxières-aux-Dames / Mme CHAUCHARD**  
**et M. BOULA DE MAREUIL**

Suite à l'aménagement du parking de la salle Louis Guingot,  
Considérant l'emplacement réservé N° 7 grevant les parcelles cadastrées section A N° 1174 (40 ca) et A N° 1176 (48 ca) appartenant à Mme CHAUCHARD Sandrine et M. BOULA DE MAREUIL Laurent prévu dans le plan Local d'urbanisme approuvé le 10 février 2010 et modifié le 17 septembre 2012,  
Un accord a été trouvé entre les propriétaires et la commune afin de procéder à un échange,

Nous vous proposons donc de valider cette proposition précisée sur le plan de géomètre présenté en pièce-jointe,

**Vu le rapport soumis à son examen,**  
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE l'échange de la parcelle communale cadastrée section A N° 1171, lieudit les Quarterons (88 ca) d'une valeur estimée à 2904 € contre les parcelles appartenant à Mme CHAUCHARD Sandrine et M. BOULA DE MAREUIL Laurent d'une valeur estimée à 968 €, cadastrées section A N° 1174 (40 ca) et N° 1176 (48 ca) étant précisé qu'une soulte de 1936 € sera versée à la commune par Mme CHAUCHARD et M. BOULA DE MAREUIL
- PRÉCISE que les frais de géomètre et de notaire sont supportés par Mme CHAUCHARD et M. BOULA DE MAREUIL

- REQUIERT Maître Isabelle PIERSON, Notaire à Pompey afin d'établir ledit acte
- AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié dont le projet est joint en annexe et tous les documents relatifs à cette affaire

Délibération adoptée par 25 voix pour. (Madame CHAUCHARD Sandrine ne prend pas part au vote).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Denis MACHADO

